



Le Conseil d'Administration de la SNEP, réuni le 27 Mars 2013 a arrêté les comptes pour l'exercice 2012.

A l'issu de cette réunion, Monsieur Miloud CHAABI, Président Directeur Général, a déclaré :

**« Dans un environnement économique difficile marqué par une recrudescence des importations de PVC en provenance des USA à des prix dumping, la SNEP a été contrainte de s'aligner sur les prix bas des importations au dépens de ses marges, en vue de pouvoir préserver ses parts de marché. Les importations ont connu, en 2012, une croissance de 30% par rapport à l'exercice précédent.**

**Durant le 2<sup>ème</sup> semestre, l'activité de la SNEP a été également perturbée par un blocage de la production, dû à une grève des salariés syndicalisés, qui a duré 34 jours ».**

(en millions de dirhams)	31/12/2012	31/11/2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	788,9	891,7
<b>EBITDA</b>	28,6	96,1
<b>Résultat net</b>	(31,8)	25,3

Le chiffre d'affaires de l'année 2012 s'élève à 788,9 millions de dirhams en repli de 11,5% par rapport à 2011 dû essentiellement à la baisse du volume des ventes du PVC de 16%.

La concurrence déloyale entretenue par les importateurs du PVC à des prix dumping, associée au conflit social qui a eu lieu durant le 2<sup>ème</sup> semestre, a impacté l'EBITDA qui s'élève à 28,6 millions de dirhams contre 96,1 millions de dirhams en 2011.

Dans ce contexte défavorable, le résultat net est négatif et s'établit à -31,8 millions de dirhams contre 25,3 millions de dirhams en 2011, impacté par la constatation d'une dotation financière de 12,4 millions de dirhams sur les titres SNEP auto-détenus dans le cadre du programme de rachat.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat net négatif de -31,8 millions de dirhams au compte « report à nouveau ».

### Perspectives

L'application, dans un avenir proche, des droits antidumping provisoires sur les importations du PVC originaires des Etats-Unis devrait réguler davantage le marché du PVC Marocain et corriger ainsi les préjudices causés à la SNEP par ces importations.

Sur le court et moyen termes, la SNEP garde toute confiance dans ses fondamentaux solides et dans sa capacité à prendre les mesures nécessaires qui lui permettent d'augmenter sa productivité et de poursuivre son développement.